L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 18 JANVIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI 18 JANVIER 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—le steamboat "Travis Wright," sa machine, etc.

Par Albert Paul & Co, à 11 heures, No [illegible] rue Douane—grillage en fer massif.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle d'encan, coin Carondelet et Gravier—Vente régulière de meubles et pianos.

Par P. J. Spéar, à 11 heures, rue Carondelet, entre Calliope et Clio—de magnifiques meubles et un Charter Oak stove.

Par D. E. Morphy, à midi, au No 49, rue des Magasins, au premier—50 colis de verrerie.

Par S. Guinault, à 11 heures, No [illegible] rue du Canal, entre Baronne et Dryades—des ustensiles de blanchisseuse.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par G. Léaumont, au No. 49 de la rue de Chartres—Vêtements, chapeaux, articles de toilette, draps et casimirs français.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie dans un [illegible] genre chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Spy of St. Marc et Loan of a Lover.

ST-CHARLES — The Irish Lion et Sinbad.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

CIRQUE DAN RICE — Coin des rues St. Joseph et Baronne, représentations à midi et le soir.

Bazar français à St. Martinville.

Les amis de la cause française, dans la paroisse de St. Martin, ont résolu d'avoir leur bazar, comme la Nouvelle-Orléans, et la Nouvelle-Ibérie. Nous signalons les résolutions que nous publions plus bas à l'attention de nos lecteurs de l'ouest de la Louisiane, et à ceux de la Nelle-Orléans, dont la libéralité inépuisable trouvera encore à s'exercer par l'envoi de quelques dons pour contribuer au succès du Bazar de St. Martinville.

Voici la lettre et les documents que nous avons reçus.

M. Limet, éditeur et propriétaire de l'Abeille.

Mon cher Monsieur,

Nous avons pu voir, dans les colonnes de votre estimable journal, tout l'intérêt que vous portez aux malheureuses victimes de la guerre franco-prussienne et le concours actif et si effectif que vous avez donné au Grand Bazar de la Nouvelle-Orléans. Nous venons donc vous demander l'appui de votre publicité pour notre petit Bazar de St-Martinville. Soyez assez bon pour publier, à vos premiers loisirs, les minutes des résolutions, ci-jointes, adoptées à notre séance d'organisation.

M. Lacassagne, qui a déjà beaucoup fait pour l'œuvre dont nous nous occupons tous, se chargera de l'expédition de tous les dons que nos amis de la Nouvelle-Orléans voudraient destiner à la formation des lots de notre loterie.

En nous prêtant votre précieux concours, vous obligerez, monsieur l'éditeur, tous les membres de l'association du Bazar de St-Martin.

Votre très humble serviteur,

FRD. DE LA CROIX.

St-Martinville, 12 janvier 1871.

RÉSOLUTIONS.

Le 31 décembre 1870, les habitants de la paroisse St-Martin se sont réunis à la Maison de Cour à St-Martinville et ont organisé une association qui sera connue sous le nom de "Bazar pour secourir les victimes de la guerre en France," et ils ont élu les officiers suivants, savoir :

Président : Eugène Duchamp, Sr.
Vice-Présidents : Alcibiade Deblanc, Pierre Damaré, Alphonse Flory, Alfred Lastrapes, V. A. Fournet.
Trésorier : A. Vuillemot.
Secrétaire : Louis Jules Gary.

Sur motion, les personnes dont les noms suivent ont été désignées pour composer le comité d'arrangements :

Eugène A. Duchamp, Auguste Marais, L. B. Castex, L. P. Briant, Charles Lacaze, Auguste Fleming, Félix Voorhies.

Comité de réception : Etienne de B., Félix Olivier, Alfred Hitter, Chs. Guérinière, Dr. de Lauréal, Chs. St-Germain, James Robertson, Chs. M. Olivier, Capt. Saml. Bell, Alex. Bienvenu, Charles Guédry fils, Dr. Fleming.

Sur motion, il a été résolu que le Bazar sera ouvert à St Martinville, dans la salle de M. David Sandoz, rue Main, à partir du premier dimanche de février jusqu'au mercredi soir inclusivement, et que des représentations théâtrales par la troupe d'amateurs et des concerts auraient lieu tous les soirs dans la bâtisse appelée "Collège de [illegible]"

Il a été, en outre, résolu que les officiers du bazar et les membres des divers comités constitueraient un comité exécutif avec pleins pouvoirs de faire tous les arrangements nécessaires pour la tenue du Bazar et pour la distribution des fonds actuellement en caisse et des sommes à recevoir.

Les dames, dont les noms suivent, ont été, sur motion, élues comme directrices auxiliaires et dames patronesses du Bazar, savoir :

Présidente : Mme De St-Laurent.

Vice-Présidentes : Mesdames Général de Clouet, P. Gary, Jean Oualité, S. Hitter, A. Vuillemot, Alex. Bienvenu, Edward Simon, Pierre Damaré, Emile Landry, Edmond Mougé, Alfred Voorhies, Millot, H. Hotel.

Il a été résolu aussi que des communications seraient envoyées à MM. Robert S. Perry, de St Martinville, et Edouard Mouton, de Lafayette, pour les inviter à prononcer des discours le second jour du Bazar.

EUGÈNE DUCHAMP, Président.
L. J. GARY, Secrétaire.

L'an mil huit cent soixante onze, le onzième jour du mois de janvier.

Le soussigné, Président de l'Association du Bazar, à St-Martinville, pour venir en aide aux victimes françaises de la guerre, autorise—par ces présentes—M. Laurent Lacassagne, de la Nouvelle-Orléans, à signer et vendre mille (1000) billets pour la grande loterie qui sera tirée pendant la tenue du Bazar. Les dits billets devant comprendre la série commençant avec le No 3001 jusqu'au No 4000 inclusivement.

Fait et délivré à St-Martinville, les jours, mois et an qu'en tête.

EUGÈNE DUCHAMP, Président.

Les personnes de la Nouvelle-Orléans qui seraient disposés à faire des dons au Bazar de St-Martinville, peuvent les faire remettre aux maisons suivantes :

Bodet et Gueydan frères,
Oemichen et Pothier,
J. Lapène,
Queyrouze et Bois.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — C'est décidément demain qu'a lieu la première représentation du *Barbier de Séville* de Rossini. Nous tenons de source certaine que le Bureau de location a reçu, dès hier, de nombreuses demandes; aussi nous faisons-nous un devoir de porter le fait à la connaissance de nos lecteurs. L'empressement général est, d'ailleurs, pleinement justifié; car tout nous fait présager une des plus brillantes représentations de l'année.

Voici la distribution du *Barbier*: Rosine, Mme Naddi; Figaro, Dumestre; Almaviva, M. de Keghel; Don Basile, M. Péné; Bartolo, M. Duboc.

LE SILENCE DES FORTS DE PARIS.—Une dépêche de Versailles du 16 décembre, donne l'explication du silence des forts de Paris dans la plupart des cas. La voici :

Versailles 16 décembre : Les forts se servent beaucoup de poudre coton; de là leur grand silence. La bombe est arrivée sans qu'on ait rien entendu."

CONVOCATION. — Les marchands de lait verront par un avis, inséré plus loin, qu'ils sont convoqués, jeudi 19 du courant, au café des Améliorations, au coin des rues Toulouse et Remparts, pour affaires qui concernent les licences et d'autres sujets importants.

POUR LES ATTAKAPAS.— Aujourd'hui, 18 du courant, à 10 heures du matin, l'excellent bateau à vapeur *Pretender*, capitaine Allen Smith, et commis A. Azaïs, partira pour les Attakapas. Il prendra du fret pour tous les points intermédiaires. Le *Pretender* est supérieurement aménagé et mérite toute confiance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. P. S. Wiltz, rue Carondelet No. 36.

LA POUDRE LABORDE est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les nombreuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laborde est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 32, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 260, rue Royale.

Échos de Paris.

Paris, 25 décembre, soir.

RAPPORT MILITAIRE. — (*Journal Officiel* du 26 décembre.)

Les troupes ont cruellement souffert pendant la dernière nuit; de nombreux cas de congélation se sont produits.

Le travail des tranchées a dû être arrêté par suite de la dureté du sol, qui est gelé jusqu'à 50 centimètres de profondeur.

Dans cette situation, devenue grave pour la santé de l'armée, et qui pourrait l'atteindre dans son moral, le gouverneur de Paris a décidé que tous les corps qui ne seraient pas nécessaires à la garde des positions occupées, seraient cantonnés de manière à être abrités. Ils s'y remettront des pénibles épreuves qu'ils viennent de subir, et seront prêts à agir selon les événements.

Une partie des bataillons de la garde nationale employés en dehors rentrera dans Paris.

Ceux qui resteront devant les positions seront cantonnés comme la troupe et relevés à tour de rôle.

P. O. Le général chef d'état-major général,
Signé : SCHMITZ.

Pour copie conforme:
Le ministre de l'intérieur, par intérim,
Signé: JULES FAVRE.

— Le *Journal officiel* de Paris, du 17 décembre, contient le rapport suivant, adressé par le général commandant supérieur des gardes nationales de la Seine au gouverneur de Paris :

"Paris, le 16 décembre 18[illegible]

"Monsieur le gouverneur,

"Le 200e bataillon est sorti aujourd'hui de Paris pour aller occuper les avant-postes de Créteil, [illegible] M. le général commandant supérieur à Vincennes la dépêche suivante :

"Chef de bataillon du 200e ivre! La moitié au moins des hommes ivres! Impossible d'assurer le service avec eux. Obligation de faire relever leurs postes. Dans ces conditions, la garde nationale est une fatigue, un danger de plus." J'ai l'honneur de vous demander la révocation du chef de bataillon Leblois, commandant du 200e bataillon.

"Veuillez agréer, monsieur le gouverneur, etc.
"CLÉMENT THOMAS.

"Approuvé:
"Le gouverneur de Paris,
"Général TROCHU."

— Hier, en avant du fort d'Issy, du côté de la redoute des Moulineaux, les mobiles avaient fait un immense bonhomme de neige tourné vers les Prussiens et leur faisant ce qu'on appelle vulgairement un pied-de-nez, mais l'on dirait mieux en l'appelant un mètre de nez, car le bonhomme avait la hauteur d'un deuxième étage. Les Prussiens, offensés du geste, ont tiré sur le bonhomme avec leurs fusils de rempart. Les mobiles, cachés derrière leur homme, ripostaient.

A un certain moment, un mobile a dit : Il est nu-tête, il doit avoir froid. Et grimpant dans le dos du bonhomme, il est allé le coiffer d'un casque prussien. Alors les fusils de rempart ont redoublé d'acharnement; mais, trois heures après, le bonhomme était encore debout.

Nouvelles de Paris du 21 Décembre. PAR BALLON MONTÉ.

Voici des extraits de la *Lettre-Journal* du 21 décembre.

Samedi 17 décembre 1870.

— *Les dépêches d'hier.* La population a accueilli avec beaucoup de calme et de sang froid les dépêches qui nous ont appris les nouveaux insuccès de nos armes en la Loire et celle de Rouen. Au lieu de céder à une impression nerveuse, on a voulu raisonner, et l'on est arrivé à cette conclusion, que si les nouvelles sont mauvaises, elles accusent une situation généralement bonne. On sent que la résistance est partout énergique, et que les succès de l'ennemi lui sont chèrement disputés; lui-même en convient, et on a été très frappé d'un passage de la *Gazette de la Croix* rendant justice à la force, à l'activité et au dévouement dont les armées françaises ont fait preuve, et avouant que nos troupes ont, depuis quelque temps, donné assez de besogne aux Prussiens.

Sans doute, les derniers événements retardent encore l'heure tant désirée où nous pourrons enfin tendre à nos frères de province une main victorieuse; mais on croit que ce n'est que partie remise. Il y a dans l'air comme un courant de confiance qui doit être le précurseur d'heureux événements. L'attitude énergique de Paris est un des plus beaux spectacles qu'il ait été depuis longtemps donné à l'Europe de contempler; on a l'espoir, qui fait attendre les succès, avec la fermeté, qui soutient contre les revers.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Subsistances.* Les nouvelles meules sont installées en plusieurs endroits et fonctionnent avec une activité dévorante. Il y en a à la gare d'Orléans, à la gare du Nord, et surtout à l'usine Cail, qui est le grand centre. Enfin, on vient de remettre en état, à Créteil, deux moulins mûs de cinq paires de meules.

A la dernière réunion des maires de Paris, M. Magnin, ministre de l'agriculture et du commerce, a déclaré qu'il y avait encore à Paris, 60 millions de kilogrammes de riz, 1,800,000 kilogrammes de pois cassés et haricots, et une énorme quantité de graisse et de fromage. Voilà donc des denrées qui, de longtemps, ne nous feront pas défaut.

Dimanche, 18 décembre.

Pas de rapport militaire.

ACTES OFFICIELS.—Décret abolissant le droit établi sur les blés et farines et sur le pain fabriqué.

Dépêches de Bourges, 14 décembre, donnant des nouvelles rassurantes sur l'état de nos armées et sur leurs opérations, et annonçant que l'ennemi paraît las de la guerre. Nous nous étonnons que cette dépêche se plaigne de n'avoir pas eu de nouvelles depuis huit jours, car du 5 au 11, trois ballons sont partis : le ballon le Franklin, le 5, le Denis-Papin le 7, le Général Renault, le 11, et nous avons eu la nouvelle de l'arrivée des deux premiers.—Dépêche de Bordeaux, 10 décembre, annonçant que l'amiral Dupré a coulé bas la frégate prussienne *Elsa* dans les mers de Chine.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS.—*Le Messager Richard* : Envoyé de Tours par M. Steenackers le 9 novembre, avec des dépêches depuis le 18 octobre, Richard vient d'arriver à Paris dans la nuit d'avant-hier. Il avait d'abord été à Vernon en chemin de fer, en passant par le Mans et Alençon. De Vernon, il a dû rétrograder vers Rouen en faisant la route à pied. Il est parti de Rouen le 16 novembre, et arrivé à Versailles le 18, après avoir passé par Mantes. Ayant fait mille tentatives infructueuses pour traverser les lignes ennemies, il a dû vivre un mois parmi les Prussiens. Il nous apporte des détails très précieux sur le pays qu'il a traversé, et principalement sur les positions de l'ennemi autour de Paris qu'il a pu visiter en grande partie.

Lundi, 19 décembre.

Pas de rapport militaire.

ACTES OFFICIELS.—Décret disant que, pendant la durée des opérations militaires en cours, les officiers de tous grades de la garde mobile seront nommés par le gouvernement, en raison des périls que l'élection présente devant l'ennemi, et afin que l'autorité puisse appeler au commandement des hommes dont la capacité est démontrée et récompenser les services du champ de bataille.

Mardi, 20 novembre.

Pas de rapport militaire.

RÉPONSE *du gouvernement* aux reproches que lui adressent certains journaux de compromettre la défense par ses hésitations, et de ne pas assez tenir le public au courant de ce qui se passe au dehors, en gardant parfois pour lui les dépêches qui lui parviennent. Sur le premier point, le gouvernement fait judicieusement observer qu'il ne pourrait contenter tous les désirs sans tomber dans des contradictions; il a donc dû accomplir, sans arrière pensée, la lourde tâche qui pèse sur lui, et ici son programme est bien simple : "combattre l'invasion étrangère jusqu'à ce qu'il l'ait repoussée par la force ou par un arrangement honorable." Quant aux dépêches, il n'en garde pour lui que les appréciations confidentielles, publiant toujours *tous les faits* qu'elles renferment, et de ces faits il résulte actuellement que nos troupes de la Loire "forment une armée intacte, prête à donner la main à Briand vers l'ouest; et à Bourbaki au sud, tandis que Faidherbe opère du côté du nord." Appuyé à Paris et hors de Paris sur des troupes résolues, le gouvernement combattra avec le ferme espoir d'arriver à la victoire.

— Notre correspondant particulier nous écrit ce qui suit :

"95e jour de siège.

"Paris, le 21 décembre 1870.

"Le *Journal officiel* de ce matin annonce que le gouverneur de Paris est parti hier soir, 20, pour se mettre à la tête de l'armée, où des opérations de guerre importantes devaient commencer le 21.

"Outre les troupes de ligne et les mobiles, ont marché plus de cent bataillons de garde nationale mobilisée.

"J'évite de donner le chiffre de cette nouvelle armée.

"Mais si cette correspondance tombe dans les mains de nos ennemis, qu'ils sachent que tous nos soldats partent en proférant le même cri : "Mort aux Prussiens! guerre d'extermination!"

"J. L. L."

—La *Correspondance Havas* du 21 décembre nous fournit encore les renseignements qui suivent :

"Depuis ce matin, vers huit heures, une grande action est engagée, dans tout l'espace compris entre Bugny et Nogent, en passant par le Bourget, Bondy, Villemomble et Neuilly-sur-Marne. L'étendue considérable de cette ligne dit assez qu'il s'agit d'une bataille plus importante encore que celles du 30 novembre et du 2 décembre.

"La lutte a commencé par une canonnade du côté de la plaine de Gennevilliers. La redoute Saint Ouen et le fort de la Briche qui couvrent le centre des positions prussiennes, entre Argenteuil et Enghien. Deux des batteries [illegible] côté du plateau d'Orgemont, [illegible] et le Mont Valérien [illegible] prélude. L'action principale s'est bientôt dessinée sur les points que nous avons indiqués plus haut. [illegible] nos troupes de ligne attaquent vigoureusement le Bourget, couvert de flammes et de fumée, durant plusieurs heures; puis le terrain qui s'étend à droite, du Bourget jusqu'à Bondy, [illegible] traînées de fumée blanche, [illegible] comme des étincelles, l'éclair des canons.

"De l'avis de tous, malgré le brouillard qui ne permettait pas de [illegible] juger de l'ensemble, nos lignes, jusqu'au moment où nous écrivons (4 heures), n'ont pas cessé de faire reculer celles des Prussiens, quoique ces derniers aient, sans aucun doute, fait preuve d'une grande persistance, car on voyait bien la rapidité de leurs feux et leurs efforts pour se maintenir dans les positions qu'ils ont si fortement retranchées.

"L'espoir est donc très vif à l'heure qu'il est à Paris, et l'on attend avec impatience les informations officielles qui seules peuvent donner une certitude sur les résultats définitifs d'une bataille dont l'étendue ne saurait permettre à de simples curieux, si bien placés qu'ils soient, d'apprécier l'ensemble."

— Le *Journal officiel* a publié ce matin la note suivante qui démontre l'importance de l'action engagée :

"Le gouverneur est parti ce soir pour se mettre à la tête de l'armée. Des opérations de guerre importantes doivent commencer demain, 21 décembre, au point du jour. Tous les mouvements de troupes se sont exécutés avec la plus grande régularité, et à l'heure qu'il est, il y a plus de cent bataillons de garde nationale mobilisés en dehors de Paris.

"20 décembre, 11 heures du soir.

"P. O. Le général, chef d'état-major général des armées de la défense.

"SCHMITZ."

DERNIERS AVIS.
(*Rapport militaire.*)

"L'attaque a commencé ce matin sur un grand développement depuis le Mont-Valérien jusqu'à Nogent.

"Le combat est engagé et continue avec des chances favorables pour nous sur tous les points.

"Deux prisonniers [illegible] Bourget [illegible] St-Denis.

"Le gouverneur est à la tête des troupes.

"Une heure de l'après-midi."

"SCHMITZ."

— On croit savoir que plusieurs bataillons de la garde nationale ont été engagés et qu'ils ont très bien marché. De toutes parts, on dit que le début de la campagne est bon.

— Chacun de nos hommes est muni de vivres pour six jours; il les tiendra dans une couverture qu'il porte en sautoir; il a une autre couverture autour des reins. Plus de sac. Son équipement est allégé de trente livres.

AUTRES DÉTAILS.

Du 20. — Cette nuit, vers deux heures du matin, le ballon *Général Chanzy* s'est élevé de la gare du Nord emportant un aéronaute et plusieurs voyageurs.

L'un des voyageurs partis par un de nos ballons, avec une mission du gouvernement, est chargé spécialement de transmettre à nos arsenaux de province les procédés d'une préparation meurtrière dont les expériences faites à Paris ont donné les plus terrifiants résultats. La formule de cette préparation, précédemment expédiée par ballon, et les explications qui s'y trouvaient jointes, ne suffisaient point paraît-il, pour mener à bien la production de ce nouvel engin de guerre qui nécessite certaines manipulations de la nature la plus délicate.

C'est le gouvernement de Tours qui lui-même a demandé l'envoi d'un agent spécial, capable de former en peu de jours les ouvriers investis du soin de sa fabrication. A l'heure où nous écrivons, notre envoyé est arrivé à bon port, et la défense en province compte peut-être déjà une arme terrible de plus.

Il y a 80 mille stères de bois à brûler disponibles, 1,000 stères sont livrés à la consommation pour chaque jour.—On a décidé qu'il serait délivré de la farine aux ménages en proportion du nombre des enfants.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'un de nos commandants d'armée aurait, hier matin, dit à son état-major les propos suivants :

"Paris tenant encore avec patience, et il tiendra, je n'en doute pas, nous aurons au 15 janvier prochain une armée de neuf cent mille hommes."

Complétons cette parole si rassurante par nos informations personnelles. Les perquisitions à domicile ont fait découvrir des quantités considérables d'approvisionnements qui ont été requis, soit en conserves, soit en fromages. C'est pour cela qu'hier matin on a distribué dans un arrondissement, du bœuf à la mode conservé. Personne n'a songé à réclamer.

—Encore une nouvelle et ingénieuse application de la lumière électrique. On va employer ce puissant agent lumineux pour éclairer les champs de bataille, de façon à pouvoir y continuer, pendant la nuit, le relèvement des blessés et des morts. On épargnera ainsi à ceux de nos héroïques soldats atteints par le feu de l'ennemi, les souffrances que leur faisait éprouver leur abandon momentané sur le terrain.

"L'appareil électrique dû à l'invention d'un jeune lieutenant des mobiles de la Seine, et dont le *Siècle* avait annoncé l'expérimentation sur la porte St-Denis, a été transformé en instrument portatif et adopté par le ministre des travaux publics. Ce système, à la fois très simple et très ingénieux, est destiné à accompagner nos batteries de campagne et guider nos artilleurs dans leurs opérations de nuit.

La protestation du général Chanzy

Le général Chanzy a adressé à son armée un ordre du jour portant à sa connaissance une protestation datée du 26 décembre, qu'il a adressée au commandant prussien, à Vendôme, par un parlementaire. Dans cet ordre du jour, le général exprime la conviction que chacun partagera son indignation et son désir de venger de telles injures.

Voici le texte de la protestation :

Au commandant prussien à Vendôme.

J'apprends que des violences inqualifiables ont été exercées par les troupes placées sous vos ordres sur la population inoffensive de Saint-Calais, malgré les bons traitements qu'elle a prodigués à vos malades et à vos blessés. Vos officiers ont exigé de l'argent et autorisé le pillage. C'est un abus de force qui pèsera sur vos consciences. Le patriotisme de nos populations saura le supporter, mais il est impossible d'admettre que vous y ajoutiez une injure gratuite.

Vous avez prétendu que nous étions vaincus, cela est faux; nous vous avons battus et tenus en échec depuis le 4 décembre. Vous avez osé traiter de lâches des gens qui ne pouvaient vous répondre, en prétendant qu'ils subissaient la volonté du gouvernement de la défense Nationale, les obligeant à résister alors qu'ils voulaient la paix. Je proteste avec le droit que me donne, pour parler ainsi, la résistance de la France entière, celle que l'armée vous oppose et que vous n'avez pas vaincue jusqu'ici.

Affirmons de nouveau ce que notre résistance vous a déjà appris; nous lutterons avec la conscience de notre droit et la volonté de triompher. Quels que soient les sacrifices qu'il nous reste à faire; nous lutterons à outrance, sans trêve ni merci.

Il s'agit aujourd'hui de combattre, non plus des ennemis loyaux, mais des hordes de dévastateurs qui veulent uniquement la ruine et la honte d'une nation qui prétend conserver son honneur, son indépendance et son rang.

A la générosité avec laquelle nous traitons vos prisonniers, vos blessés, vous répondez par l'insolence, l'incendie et le pillage. Je proteste avec indignation au nom de l'humanité et du droit des gens que vous foulez aux pieds.

Cet ordre du jour a été lu trois fois aux troupes.

L'Armée Allemande devant Paris.

Une correspondance télégraphique de Versailles donne quelques détails intéressants sur la condition de l'armée prussienne devant Paris. Nous en extrayons ce qui suit :

"D'après tous les renseignements recueillis, les forces de l'armée devant Paris n'ont pas beaucoup changé, quant au nombre, mais elles ont beaucoup changé quant aux positions, et surtout quant à la composition des corps occupant ces positions.

"L'armée qui assiège Paris est la plus défectueuse des armées prussiennes.

"Devant Paris, un corps fatigué ou décimé a toujours un village pour se reposer; les malades ont toujours des ambulances pour les recevoir. Les armées de province, au contraire, condamnées à marcher toujours et sans cesse, si elles veulent profiter de leurs avantages, [illegible] enveloppées ou coupées si elles s'arrêtent un seul instant sans hôpitaux, sans point fixe de ravitaillement, ont été obligées de prendre tout ce qu'il y a de meilleur dans tous les contingents en hommes, chevaux, équipement et armement de toute espèce. Il y a, il est vrai, la garde royale prussienne et la fameuse brigade de fer, mais la garde, décimée et presque anéantie dans les premières batailles de la guerre, est loin d'être son homogénéité première.

"L'armée prussienne devant la capitale se compose en grande partie de corps formés depuis le commencement de la guerre, d'hommes récemment sortis des hôpitaux, du deuxième ban de la landwehr et même de contingents du landsturm. En première ligne des mauvais soldats prussiens il faut placer les contingents bavarois. [illegible]

"Ils ont été de toutes les affaires, de toutes les batailles, [illegible] vingt mille devant Paris, [illegible]

"Les Saxons sont nombreux autour de Paris et divisés en deux corps [illegible]

"La cavalerie, nombreuse d'ailleurs (25,000 hommes environ), a du service incessant de patrouilles fort pénible, et qui a mis ses chevaux dans un piteux état."

CHRONIQUE LOCALE.

LA TENTATIVE DE MEURTRE SUR LA PERSONNE DE MME ROCHE.—Nous apprenons du Dr H. Bayon, ex-médecin de la ville, que Constant, désigné, lors de l'arrestation, sous le nom de Constant Kennedy, est resté dix-huit mois à l'asile des Aliénés, sous sa surveillance, et pendant ces dix-huit mois, sa conduite et son langage ont été d'une telle violence, que le docteur a dû le faire interner et même menotter; que malgré les menottes, il a voulu se porter à des voies de fait contre le surintendant, M. Conway, et contre le docteur.

Le Dr Bayon l'a toujours considéré comme atteint de manie furieuse et a consigné le diagnostic, en regard de son nom, sur les registres de l'asile.

Lorsque le docteur a cessé de remplir les fonctions de médecin de la ville, Constant était toujours à l'asile, interné et menotté.

UN MANDAMUS.—On n'a pas en tout lieu une très haute opinion de la valeur du stock de la compagnie des Abattoirs, en voici la preuve : M. F. C. Mohan, actionnaire de l'Association de prêts sur gages, a sollicité du Juge Dibble un mandamus pour forcer les directeurs de cette association à convoquer les actionnaires, afin de [illegible] faits sur le capital social de la compagnie des Abattoirs. Par exemple, l'association a prêté à E. C. Benton la somme de $10,507 sur un nantissement de 650 actions de la compagnie des Abattoirs, actions dont la valeur ne va pas au montant requis par la charte en matière de garantie.

AUTRE MANDAMUS.—Le juge Dibble a rendu hier une nouvelle audition de cause dans l'affaire des Assesseurs contre l'Etat et il a rendu péremptoire le mandamus pour forcer l'auditeur Graham à approuver certaines réclamations demandées.

LES 30 POUR CENT ADDITIONNELS.—Le juge Cooley a rendu une décision dans l'affaire des hommes de la police Métropolitaine réclamant au bureau Métropolitain les 30 pour cent additionnels qui leur ont été accordés par la Législature et que le dit Bureau leur refuse arbitrairement. La décision est que les plaignants ont droit à la somme additionnelle réclamée par eux.

EXCURSION.—Sur l'invitation du collecteur Casey, les membres de l'Association de la Presse de l'Ouest ont fait une excursion fort agréable à bord du cotre de la douane, *Wilderness*.

L'AFFAIRE DE VAN RATON, ALIAS J. B. PHILLIPS.— On se rappelle que cette affaire mystérieuse a été portée devant le commissaire des Etats-Unis, Weller. L'avocat du prévenu a demandé hier, que l'instruction fut remise à mercredi (aujourd'hui), afin qu'il puisse obtenir les papiers jugés par lui nécessaires à la défense. Le prévenu ne gagnera rien au délai, car un officier des Etats-Unis, muni d'un warrant contre lui est attendu de New-York ici. Il devrait être arrivé déjà, mais on apprend qu'il a été retenu en route par un accident. L'intervention de cet officier donnera lieu, sans doute, à de nouvelles révélations curieuses. On saura peut-être d'où viennent les beaux diamants trouvés dans la toilette d'une belle dame à l'hôtel St-Charles.

CONVAINCU DE MEURTRE—Le procès de Wm H. Thomas, accusé du meurtre de Francis Bennet, a eu lieu lundi à Carrollton devant le juge Pardee, de la Cour du Second District Judiciaire.

L'affaire a été soumise le même jour au jury, qui, après une fort courte délibération a rendu un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

ENTIÈREMENT REMIS.—Le 26 décembre dernier, Kate Hynes, petite fille âgée de 5 ans, tomba de la galerie du 3eme étage de la maison où demeurent ses parents, rue Tchoupitoulas, 177, sur un tas de briques et l'on crut que cette chute ne pouvait manquer de lui être fatale. Mais, chose extraordinaire, l'enfant n'avait éprouvé aucune lésion essentielle, et nous apprenons qu'elle est entièrement rétablie.

VOL.—Lundi, à une heure avancée de la soirée, un voleur est entré chez M. Solair, rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure de la rue Washington, et a pu emporter quelques effets domestiques, sans avoir été vu ni entendu de personne de la maison.

VOL.—Une négresse, nommée Adeline Gray, a été arrêtée sur l'accusation d'avoir volé $50 chez la personne qui l'employait, Mme T. Leonard, rue Julia No 195. Cette dame avait posé l'argent sur une table à la cuisine et elle soutient que personne n'y est entré à l'exception de la négresse.

CAUTION.—John Jones, l'homme qui, dit-on, fit dans la mur de la geôle No 9 le trou par lequel Pierre Bertin et plusieurs autres prisonniers essayèrent de s'évader, a été traduit, hier, sur l'accusation d'effraction de geôle, et a été admis à fournir une caution de $250.

COUP DE POIGNARD. — Hier dans l'après-midi, Henry Shotter et James Johnson ont eu ensemble une querelle qui s'est terminée par un coup de poignard très dangereux donné à Johnson. Le blessé a été transporté chez lui, rue des Religieuses No. 118. Shotter n'a pas été arrêté.

BLESSÉ D'UN COUP DE FUSIL.— Frank Bohning, jeune garçon âgé de 13 ans, étant à la chasse près du City Park, a reçu accidentellement à la figure un coup de fusil tiré par un inconnu. Le jeune garçon a été conduit à l'hôpital.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier soir sous la présidence du maire Flanders. Le secrétaire Clarke lit un exposé des causes d'incendie par l'huile de charbon.

Le document est référé à l'administrateur de police qui fera une enquête sur les récentes conflagrations.

M. Bonzano présente une résolution pour épargner l'impression des débats et détourne matière ne requérant pas une publicité détaillée.

M. Shaw pense que la résolution doit être référée au membre qui l'a présentée, car c'est lui qui contribue le plus à la longueur des débats.

Le maire dit que tout est méprise et erreur en cette affaire; d'abord, on n'a pas imprimé de débats qui étaient inutiles à publier; secondement, les frais ne sont pas de une piastre par carré, comme l'ont avancé quelques journaux de la ville, mais seulement 40 cents.

La résolution est déposée.

L'administrateur West dépose un état comparatif des collections de levée pour les années de 1869 et 1870. Renvoyé à l'impression.

Une ordonnance de M. Shaw, pour émettre des bonds pour payer les entrepreneurs de wharfs, est lue deux fois et envoyée à l'impression.

LÉGISLATURE — *Sénat.* — Séance du 17 janvier, 24 membres sont présents.

Un rapport favorable est fait sur la création d'une nouvelle paroisse qui porterait le nom de Warmoth.

Une résolution amendant l'article 98 de la constitution, relatif aux conditions de résidence, est renvoyée au comité judiciaire.

M. Thompson propose d'ériger un phare à l'embouchure du bayou Castelle. La proposition est référée.

M. Blackman présente une résolution favorable à la réhabilitation générale.

M. Futch offre un substitut qui est adopté par 31 contre 3. Cet amendement modifie le préambule mais ne change rien au fond.

M. Hunsacker présente une section additionnelle pour inviter nos sénateurs et représentants au Congrès à demander le rappel de tous les serments d'épreuve et autres inégalités qui empêchent les personnes d'occuper des places fédérales.

M. Hunsacker désire substituer "toutes" à la place de "fédérales". Avec cette modification, la section est adoptée par 31 contre 7.

M. Todd demande que le tout soit déposé sur le bureau. Rejeté.

M. McMillen demande le renvoi au comité des relations fédérales. Adopté.

M. Reagan demande la mise en discussion de sa résolution sur le transfert du siège du gouvernement de la Nlle-Orléans à Baton-Rouge.

M. [illegible] demande qu'on en laisse avec le sujet. Il se prononce pour la construction d'une maison d'Etat à la Nlle-Orléans; cette ville étant regardée comme la plus désirable pour le siège du gouvernement.

M. Campbell demande que toute l'affaire soit déposée sur la table.

M. Reagan veut [illegible]

M. Pinchback demande que le gouvernement soit transporté à Shreveport ou Alexandrie, [illegible]

M. Lynch demande le renvoi de toute l'affaire au comité sur les édifices publics. Adopté.

M. Barber demande la discussion du bill pour amender la Charte de la ville de la Nlle-Orléans. Référé au comité judiciaire.

Le bill de circonscription est ajourné.

M. Jenks demande la discussion du bill pour protéger la ville de Bayou Sara et pour allouer des fonds en conséquence. Référé au comité des Levées.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Un comité spécial est nommé pour examiner les livres et les actes de l'auditeur des comptes publics.

La résolution de Harry Lott, des Rapides, relative à une enquête sur l'éligibilité de certains membres, a été appelée. Une motion de la déposer sur la table a été rejetée.

M. Schumacher présente une résolution interdisant aux membres du comité d'avoir leurs bureaux à plus de 4 ilets de la maison d'Etat. Adoptée.

Nombre de bills sont référés.

Le comité sur les circonscriptions rapporte un bill basé sur le dernier recensement de 726,960. Le bill est envoyé à l'impression.

M. Sauer présente sa résolution pour une amnistie générale. [illegible]

M. Lynch appuie M. Sauer avec beaucoup d'éloquence [illegible] les hommes qui ont suivi Lee et Jackson.

MM. [illegible], Franklin, Burch, [illegible], Brewster et Mahoney sont en faveur de la résolution.

M. Ringgold seul s'y oppose [illegible]

[illegible] La Chambre s'ajourne.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Les Allemands battus dans l'Est.

Le général Werder dans une position critique.

La retraite de Chanzy s'est opérée en bon ordre.

Il va recevoir 50,000 hommes de renfort.

Bombardement de Paris.

Le quartier de l'Odéon est abandonné par la population.

L'hôpital du Val de Grâce.

Trochu y place les blessés allemands.

Terribles effets des forts de Nogent et de Rosny.

Nouvelles européennes.

Versailles, 16 janv.—Le général Werder a été attaqué sérieusement hier par quatre corps français, au sud de Belfort. La bataille a duré neuf heures et l'attaque a été vigoureusement repoussée à tous les points. Les Allemands ont perdu 300 hommes.

Les Français, aujourd'hui, ont démasqué quelques batteries au sud de Paris. Les batteries allemandes ont répondu immédiatement à leur feu et les ont réduites promptement au silence. Les Allemands ont perdu deux officiers et 17 hommes.

Londres, 17 janv., midi et demi—Le roi Guillaume télégraphie à la reine Augusta: Le nombre des prisonniers capturés dans la bataille du Mans et depuis, a atteint 20,000 hommes. Parmi le butin on compte quatre locomotives et 400 wagons.

Une dépêche de Versailles dit qu'un détachement allemand a été attaqué à Brienne, le 14, par une force française supérieure, et n'a réussi à s'échapper qu'en se frayant un chemin à travers les lignes ennemies.

Des avis de Laval portent que Chanzy a retraité dans un ordre excellent et qu'il a atteint sa nouvelle position.

Le 14, cinquante mille Français ont quitté Cherbourg pour renforcer Chanzy et on va en envoyer d'autres immédiatement.

New York, 17 janv—Dépêche au *Telegram*—Londres, 16 janv—Des nouvelles indirectes de Paris du 13 dans la matinée disent que le bombardement continue avec des effets meurtriers. Le peuple ne demande pas la capitulation et se cramponne à la chance de secours qu'offrent les forts du côté de l'Est. Tous les forts du côté de la ville, y compris les forts de Nogent et de Rosny, tirent avec un terrible effet sur les Prussiens. On dit que cette partie de la ville est évacuée de peuple.

Londres, 17—Une dépêche de Versailles du 16 dit: On commence à recevoir les détails de la retraite du général Chanzy. Le 13 à 10 milles du Mans, les Français furent forcés de battre en retraite en désordre après une perte de 400 prisonniers dans l'engagement; le camp Conlie fut pris au moyen de quelques coups de fusil; et il s'y trouvait de grands amas de matériel de guerre qui y trouvaient récemment avaient été capturés par les Français en retraite.

Beaumont a été occupé sans résistance sérieuse et l'on a fait 1000 prisonniers.

New-York, 17 janvier, dépêche au *World*, Bruxelles, 15 janv.—Les blessés à Paris sont tués par les bombes qui atteignent l'hôpital du Val de Grâce, et le général Trochu a informé le général Moltke que les blessés allemands y avaient été colloqués.

Jusqu'au 10 du courant, 28 personnes ont été tuées par le bombardement.

L'Odéon est abandonné.

Le général Ducrot est sérieusement malade.

New York, 17 janv—Dépêche au *Herald*: Bruxelles, 16—Le gouvernement prussien de la province d'Alsace a lancé un ordre qui expulse tous les habitants polonais de cette province. La mesure cause du mécontentement dans une portion de l'armée allemande et l'expulsion sera probablement le sujet d'une interpellation dans le Parlement allemand.

On fait des amas de munitions et de grands préparatifs de défense à Strasbourg.

Londres, 17—Des avis de Rio de Janeiro du 23 novembre disent que le señor E. Rivalo a été élu président du Paraguay.

La révolution à Montévidéo et Entre-Rios continue, mais on ne se bat pas.

Londres, 17—Wm A. Porter a harangué hier soir ses constituants, à Bradford. Il a fait allusion à la guerre Franco-Prussienne et aussi aux réclamations de l'Alabama.

Sur le premier point, il a dit : Au début de la guerre, nos sympathies étaient avec l'Allemagne repoussant l'invasion française, mais maintenant nos sympathies sont pour la France qui résiste à l'invasion des Allemands. Il repousse tout esprit de parti de la part du peuple anglais et toute intervention de la part du gouvernement anglais. Sur le second point, il croit que M. Schenck contribuera puissamment à réconcilier l'Angleterre et l'Amérique.

New York, 17—Un correspondant du *Herald* télégraphie de Paris sous la date du 13, ce qui suit. Les Parisiens s'attendent à une grande attaque du côté du Nord ou du Nord Est.

Marché de la Havane.

Havane, 17 janv—La reddition des principaux insurgés rétablit la tranquillité dans le district de Color.

Nouvelles de Washington.

Washington, 17—L'expédition pour St. Domingue est partie aujourd'hui.

Le comité de reconstruction ce matin a nommé un sous-comité composé de MM. Porter, Upson et Morgan qui fera son rapport à la prochaine séance sur ce qu'il convient de faire au sujet des incapacités politiques, et la législation qu'il convient d'adopter pour protéger les loyaux au Sud.

Le secrétaire de la guerre a transmis au Congrès un grand nombre de papiers relatifs au traité du sénateur Sprague au Texas, pendant la guerre.

Les Républicains du Massachusetts ont nommé M. Wilson comme leur candidat au Sénat, ce qui équivaut à sa réélection.

M. Hastings refuse de témoigner dans l'enquête Brooks, soutenant que l'affaire est purement politique et que la Chambre n'a pas de juridiction.

CHAMBRE.—Le bill des allocations est à l'ordre du jour spécial pour mardi.

M. Butler a présenté une résolution autorisant le Président à nommer une commission pour examiner qui a tiré profit des subsides fournis par le gouvernement aux divers chemins de fer du Pacifique. La résolution a été renvoyée au comité des allocations.

Le bill sur le transport des bestiaux a passé par 124 voix contre 57; il a été renvoyé au Sénat.

Pendant les débats sur le bill des allocations, à propos des salaires des juges on a fait observer que les filles du juge Taney étaient obligées de travailler comme copistes dans les bureaux du Trésor, et que l'administration actuelle les avait renvoyées.

Les salaires des juges de circuit restent à $5000.

Un amendement pour le rappel de la loi qui autorise la publication des lois dans les journaux, a été rejeté.

La Chambre a reçu du Président une communication accompagnée de nouveaux documents sur les organisations déloyales existant dans la Caroline du Nord. L'impression en a été ordonnée. Ces documents sont des rapports militaires [illegible] des troupes dans cet Etat, la lettre du gouverneur Holden et d'affidavits sur les organisations des Klux et les troubles qui ont eu lieu dans la Caroline du Nord.

SÉNAT.—Concours a été donné au bill qui autorise l'émission de 500 millions de bonds dix pour cent. Le bill n'attend plus que la signature du Président.

M. West a présenté un amendement à la Constitution portant que toutes les personnes nées aux Etats-Unis depuis 21 ans, seront éligibles à la présidence des Etats-Unis.

M. Kellogg a demandé la discussion sur la résolution jointe pour la disposition des terres publiques dans la Floride, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane et l'Arkansas.

M. Harlan s'est opposé au bill comme contraire aux intérêts des pauvres gens [illegible]

M. Kellogg a dit que l'objet du bill était de mettre les terres publiques dans les [illegible] cette loi serait leur interdire à jamais cette [illegible]

M. Kellogg a dit qu'il était disposé à accepter un amendement, et le bill a été mis de côté temporairement.

Washington, 17 janv—Le représentant Wells, au nom du comité sur les postes [illegible], a fait un rapport sur la ligne de steamers de la Nlle-Orléans et du Golfe du Mexique, disant que le comité a recommandé l'assistance du gouvernement au moyen de droits de poste sur les malles et par des subsides de manière à assurer l'établissement des lignes américaines et le profit du commerce aux Américains.

En vue de cette recommandation générale, le comité croit que l'établissement proposé d'une ligne de steamers entre le port de la Nlle-Orléans et les ports du golfe de la république mexicaine, aurait non seulement pour résultat une vaste augmentation de commerce, mais encore un resserrement de relations politiques amicales; relations qui doivent subsister entre nous-mêmes et les républiques sœurs, et qui sont essentielles au maintien de notre pouvoir et de notre considération au continent.

Washington, 17 janv—Voici le texte de la résolution de Butler contre la corruption :

Résolu, que le Président des Etats-Unis est, par la présente, autorisé à nommer trois commissaires, qui devront faire un rapport sur l'emploi qui a été fait de l'assistance du gouvernement, y compris les terres publiques, les bonds ou crédits accordés à la compagnie du chemin de fer du Pacifique et Kansas et à tous les autres chemins de fer; sur les personnes qui en ont tiré profit; ils examineront si les subsides ont été employés conformément à l'objet en vue duquel le Congrès les a voulu; les dits commissaires sont autorisés à nommer un secrétaire, à mander les personnes, à se faire remettre les papiers, à administrer des serments, enfin à faire toutes choses nécessaires pour exécuter cette résolution. Le Président transmettra au Congrès, de temps en temps, les rapports qui pourront être faits par les dits commissaires.

Nouvelles Diverses.

Richmond, 17 janv—Le Sénat, aujourd'hui, par un vote strict de parti, a alloué $800 pour acheter un portrait du général Lee, et par le même vote a refusé une allocation pour acheter un portrait du général fédéral George H. Thomas.

Charleston, 17 janv—Le gouverneur Scott interrogé pour savoir pourquoi il n'avait pas employé la force militaire dans certains comtés, a dit qu'il ne pouvait se hasarder à déclarer en état d'insurrection les comtés où les outrages individuels avaient été signalés. Il ne peut songer à employer la force armée pour punir des violations individuelles de la loi, qui tombent sous la juridiction régulière des cours criminelles.

Easton, Pa., 17 janv—On a volé $900 à la Poste et $7000 au messager de l'Express, ici, ce soir.

Hartford, Ct. 17 janv—La Convention démocratique a nommé les titulaires actuels. Des résolutions condamnent l'administration fédérale comme indigne de confiance. Le peuple croit à l'expansion territoriale, mais il ne veut pas user de fraude, de violence ou d'intimidation, surtout à l'égard de San Domingo. Il sollicite la réhabilitation politique et les écoles libres et condamne les concessions de terres publiques aux chemins de fer et aux spéculateurs.

Boston, 17—Henry Wilson a été réélu au Sénat des Etats-Unis pour le Massachusetts.

New York, 17 janv—Arrivé le vapeur Ville de Paris.

Le steamer Tennessee, des Etats-Unis, est parti cette après-midi, avec les commissaires de San Domingo. Le steamer ira tout droit à ce port, en touchant à la baie de Samana seulement. [illegible]

New York, 17 janv—Une lettre particulière d'une haute source, de St Thomas, fait prévoir une prompte et formidable insurrection à San Domingo, entre Baez et les Etats. [illegible] appuyé par Pimentel, Banta, Manzue, Palenca, Espinosa, Valverde et Garcia, et beaucoup d'autres.

Trenton, 17 janv—M. Frelinghuysen a été nommé pour le Sénat des Etats-Unis.

St Louis, 17—Les deux chambres de la Législature ont voté séparément pour le sénateur des Etats-Unis aujourd'hui. Sénat, Blair 13, Henderson 17, absents 2. Chambre, Blair 63, Henderson 43. Total Blair 80, Henderson 60.

Demain les deux chambres réunies auront lieu et l'on compte que Blair aura trois votes de plus, les votes de trois absents.

Columbus, 17 janv—Le Sénat aujourd'hui a adopté une résolution déclarant qu'il était du devoir du gouverneur Hayes d'ordonner une élection spéciale dans le 2me district pour remplir la vacance causée par la démission de M. Schenck, [illegible]

St-Johns, N. B., 17 janv—Le cotre du Domaine Water Lilly, est entré dans le port, hier, ayant à la remorque la goélette américaine Enterprise qu'il a capturée pour infraction aux règlements des pêcheries.

New-York, 17 janv—[illegible] La Banque Mechanics est créancière pour l'énorme somme de quatre millions [illegible] a été stable toute la journée.

Nouvelles des Rivières.

Memphis, 17 janv—Le fleuve a monté de 4 pouces depuis 24 heures. Temps nuageux et frais.

On croit que 32 personnes ont péri dans la catastrophe du bateau McGill. On n'a pas retrouvé les corps du capitaine et du commis.

Le petit bateau Argos a coulé contre un chicot, à Batesville, Arkansas, hier, et a coulé en eau profonde. Personne n'a péri. Il y avait 200 balles de coton à bord.

Cincinnati, 17 janv—La rivière a baissé de 2 pieds en 24 heures avec 10 pieds d'eau dans le chenal. Temps couvert. Mercure 38.

Pittsburg, 17 janv—Temps clair et agréable. Le Monongahela a 17 pieds d'eau dans le chenal. Il y a au moins 3,000,000 de boisseaux de charbon qui sont prêts et dont le départ commence demain.

Louisville, 17 janv—La flotte de charbon commencera à se mettre en mouvement vers la fin de la semaine.

Partis, le Shannon et City of Quincy, pour la Nlle-Orléans.

Vicksburg, 17 janv—Descendant, le Paragoud, le Natchez. Temps clair et agréable.

Passe du Sud-Ouest, 17 janv—Pas d'arrivages.

Marchés Américains.

New-York, 17 au soir—Coton lourd. Vendu 3700. Middling Uplands 15 3/8. Farine, plus ferme. De commerce à bon extra $6 45 à $7 00. [illegible] lourd.

New-York, 17 au soir.—Argent fixé de 6 à 7. Sterling, 9 1/8 à 9 1/4. Or, 110 1/8 à 110 5/8 à la clôture. Gouvernements en hausse d'une fraction. 5-20 de 62, 109 1/2. Fonds du Sud généralement plats. Louisiane 65 et 69. Levée 67 et 80.

Charleston, 17 janv—Coton calme. Middling 14 1/8. Stock 23,750.

Savannah, 17 janv—Coton en bonne demande. Middling 14 5/8. Stock [illegible].

Mobile, 17 janv—Coton calme. Middling 14 1/2 à 14 3/4. Stock 61,575 balles.

Galveston, 17 janv—Coton ferme. Middling 14 3/4. Stock [illegible] balles.

Memphis, 17 janv—Coton calme. Ventes de 1,700 balles. Middling 14 7/8. Stock [illegible] balles.

Louisville, 17 janv—Coton languissant. Middling 13 7/8. Farine en bonne demande, [illegible]

Cincinnati, 17 janv—Coton languissant et en baisse; middling 14 1/2. [illegible]

St-Louis, 17 janv.—La farine ordinaire est rare. Supérieure d'hiver $4 75 à $4 85. [illegible]

Londres, 16—Le *Pall Mall Gazette* a des dépêches de Paris jusqu'à samedi. Le bombardement continue. [illegible]

Le général Trochu, dans un ordre du jour d'aujourd'hui, donne aux troupes de nouveaux éloges, pour leur bravoure et leur fermeté.

Bordeaux, 16 janv—Les Allemands ont attaqué de nouveau hier l'armée du général Chanzy. Les Français ont bien résisté à l'exception du centre.

Le général Bourbaki continue ses attaques pour arriver à Belfort. Il a combattu hier et occupé Montbéliard. La bataille a recommencé aujourd'hui.

Londres, 16 janvier, 5 h. p. m.—Une dépêche de Bordeaux dit que l'ennemi a été chassé de Gien.

Le général Chanzy annonce l'approche de l'ennemi devant ses positions [illegible]

Le général Chanzy a lancé un ordre du jour à l'armée pour expliquer la retraite récente et pour faire appel à toutes les qualités militaires de ses troupes pour la réparer.

Il attribue l'abandon du Mans à une panique inexplicable parmi quelques troupes, ce qui a causé la perte d'importantes positions [illegible]

Un suprême effort de l'armée de la Loire pourra seul sauver le pays.

Liverpool, 16, 2 h. p. m.—[illegible]

Washington, 17 janv.—Le colonel Hebb, percepteur de la Douane de Savannah, [illegible]

[illegible] Gazette, [illegible] la dernière élection qui a eu lieu dans l'Etat s'est passée si paisiblement qu'on peut appliquer le titre de monotonie à cette tranquillité. Il ajoute, que le bruit d'outrages commis est faux.

Le comité judiciaire du Sénat s'est réuni afin de prendre en considération la question des sénateurs de la Virginie. On ignore le résultat de ses délibérations.

Chicago, 17 janv—Il est tombé ici vingt-quatre pouces de neige dans les dernières quarante-huit heures. Les lignes de chemin de fer sont en partie obstruées.

Philadelphie, 17 janvier—Le théâtre de Noel Wellington a été détruit, hier soir, par un incendie.

Washington, 17 janv. — CHAMBRE. — La Chambre a adopté un bill qui déclare que toutes les cargaisons qui étaient dans les ports le 31 décembre, devront acquitter les droits fixés par l'ancien tarif.

SÉNAT.—Il ne s'est fait rien d'important au Sénat.

Passe Sud-Ouest, 17 janv., midi. — Baromètre 30 15, vent nord frais. Arrivé : goélette "Marie Elizabeth," 21 jours de Tabasco, chargement d'acajou. Il n'y a pas eu de départs.

Liverpool, 16, au soir—Coton plus facile mais non plus bas. Uplands 8d. Orléans 8 1/4d. Vendu 12,000 balles.

De cotes en chemin par vapeur, à Savannah, s'est vendu à 7 1/2d pour le middling uplands.

New-York, 17 janv., midi—Coton lourd. Orléans 15 7/8. Or coté 110 1/2 à 10 5/8. Sterling 9 1/8 et 10. Argent à 7.

— Les cultivateurs français des communes des environs de Metz, ruinés par la guerre, viennent d'adresser dans leur détresse, aux puissances neutres, un déchirant appel dont voici quelques passages :

Nos enfants demandent du pain! nous n'en avons plus!

Nos maisons, nos granges et nos étables sont brûlées!

Nos champs sont dévastés!

Quelle misère, quel avenir nous attendent!

Les aliments nous manquent déjà aujourd'hui.

La famine et la mortalité, telle est notre expectative.

Pitié! secours!

Donnez-nous du grain pour l'ensemencement!

Donnez-nous du pain pour nous et nos familles!

Merci pour aujourd'hui! Merci pour l'avenir!

LES RENFORTS D'ALLEMAGNE.—Une correspondance télégraphique de Berlin rapporte ce qui suit:

"L'armement des hommes destinés à renforcer les armées prussiennes est la grande préoccupation de Berlin. La Prusse continue à fournir la plus grande partie des soldats de l'empire.

"Des bandes de [illegible] de la réserve et de recrues passent journellement dans les rues pour se rendre en France. Chacun les plaint, car beaucoup d'entre eux ne reverront plus sans doute leur pays.

"La Bavière forme en ce moment six nouveaux bataillons de landwehr.

"Le Wurtemberg s'empresse peu de fournir son contingent.

"L'obligation de remplir les rangs de l'armée allemande [illegible] plus lourdement sur la Prusse. Dans les anciennes provinces prussiennes, des citoyens de toute classe, qui ne s'attendaient en aucun cas à servir dans l'armée, ont reçu l'ordre de partir. Parmi ces nouveaux conscrits, on cite le président Von Wurmet, chef de police, et le baron Hacisen, directeur des théâtres royaux."

— M. Rosenkrantz, du bataillon des volontaires de la défense, vient d'être décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à la tête d'une poignée de Suédois à l'affaire du 2 décembre, à Champigny, sous les ordres du général Appert. M. Rosenkrantz est Suédois et élève de l'école militaire de Stockholm.

LE BAL DE L'ÆTNA.—Décidément ce bal paré et masqué du *Conclave Ætna* sera bien, comme nous l'avons dit, la grande partie de la saison. Bien qu'il ne doive avoir lieu que le 24 du courant, il occupe déjà bien du monde. Les dames se préparent avec ardeur et activité, leur ambition étant de paraître avec des toilettes dignes de la grande occasion. Tout y sera choisi, à ce qu'on nous assure, car les membres du fameux Conclave veulent que cette troisième fête annuelle éclipse toutes ses devancières et même tous les bals de société qui ne sont pas rares à la Nouvelle-Orléans pendant l'hiver. Les cochers des voitures de louage pourraient attester ce que nous disons. Bon nombre d'entre eux ont été retenus pour transporter de belles dames aux Odd Fellows et pour les ramener chez elles dans la nuit du 24 au 25. Quant aux modistes de la ville, [illegible] costumes du Conclave, car ces membres leur procurent la plus belle aubaine de l'année. La fête du Conclave Ætna promet donc à tout le monde ce qui fait que tout le monde en parle.

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la *Perle*, poudre dentifrice, [illegible] Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient ou arrête la carie; fortifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice connue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 50 [illegible] la boîte seulement, à la Pharmacie, rue Royale, [illegible] coin Hospital.

Décédé hier, 17 courant, à 8 heures du matin, sur son habitation, à la paroisse Plaquemines, BONAVENTURE BATHI, à l'âge de 76 ans.

Décédé hier, à 5 heures et demie du soir, [illegible] ANTOINE FRANÇOIS BENJAMIN MASSÉ, [illegible]

Avis aux Contribuables du Deuxième District.

L [illegible]

L. E. LEMARIÉ, Percepteur des taxes d'Etat, 2me District.

Avis. Avis.
ATTENTION!!

TOUS les membres de Lott sont requis d'être présents JEUDI, le 19 du courant, à 10 heures du matin, au café des Améliorations, à l'encoignure des rues Toulouse et Remparts, pour affaires importantes relatives aux licences. [illegible]
PIERRE CANTEROU, Secrétaire.

Avis.
Je préviens mes amis et ma clientèle qu'à partir de ce jour j'ai quitté la maison [illegible]
C. ROBIN.

[illegible] C. CAVAROC & SON.

Attention! Attention! Attention!
Marchandises Sèches de Saison aux prix d'Encan.
PEPIN & TURCOTTE
159 RUE DU CANAL 159
[illegible]

BAZAR FRANÇAIS.
RÉUNION du Comité [illegible]
G. L. FÈVRE.

KRUG & Co REIMS

[illegible]
A. ROCHEREAU & Co.

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois.
[illegible]

CARTE DE HARDEE.
Carte Officielle de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]
EDGAR STEEL, éditeur.
[illegible]

VÉRITABLES GANTS
— DE —
Peau de chevreau, de Jouvin, et d'Alexandre,
A UNE PIASTRE LA PAIRE.
Si vous désirez avoir une paire de véritables Gants [illegible]
Adressez-vous à O'NEILL & GLEASON, au No 185 de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1871.
[illegible] QUEYROUZE & BOIS [illegible]
LÉON QUEYROUZE,
O. BOIS,
L. AVET, en commandite.

A VENDRE
Café et Grocerie.
UN CAFÉ et une Grocerie situés dans le 1er District. [illegible]
ALPHONSE WALZ.

Dissolution de Société.
LA Société existant [illegible]
JOSEPH MIRAMON,
A. J. LETAMBE.

A vendre pour cause de départ.
[illegible]

[illegible] du brick [illegible]
35 quarts SHERRY pâle, [illegible]
VERMOUTH Noilly Prat & Co
HUILE Plagniol supérieure
VIN Blanc Chateau [illegible]
PORT doux
MADÈRE
[illegible]
Blanchin & Girand,
62 et 64, Vieille-Levée.

A VENDRE— [illegible] fromage de Gruyère [illegible]
JULES ROSS, [illegible] rue Natchez [illegible]

A vendre pour cause de départ.
ON DEMANDE à céder un CAFÉ, [illegible]

Jambons de choix fourrés,
du Kentucky, de la célèbre marque "BEAR GRASS HAMS."
Par SUMMERS & BRANNING, [illegible]

Grocerie et Café à vendre
POUR CAUSE DE DÉPART.
[illegible]

Moulins à Sucre, de Niles.
L[illegible]
Moulins à Sucre, Machines, &c.
[illegible] BLYMYER, NORTON & Co., [illegible]
WM. CLOUGH, [illegible]

MULLS SUISSES
En magasin et attendus.
A vendre par
J. G. LINGHAM & CO.
Au No 1 de la rue Carondelet.

AVIS.
A PARTIR de ce jour, [illegible]
C. CAVAROC & SON.

GUANO PELICAN.
LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans [illegible] and Fertilizing Company) [illegible]
REES & OWEN, Agents [illegible]

Saison! Saison! encore une Saison!
Sacrifice Extraordinaire!
[illegible]
MAGASIN [illegible] DU DRAPEAU ROUGE
[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI
NORMAN & REISS,
[illegible] rue Vieille-Levée [illegible]
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works:
ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes.
BON TON. SANTA CLAUS.
NOVELTIES.
CASH PRIZE BOX. SHOO FLY.
LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par
NORMAN & REISS.

$500 de récompense.
L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane [illegible] CINQ CENTS PIASTRES [illegible]
LUTHER HOMES, Secrétaire.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.
157 CANAL 157
(Incorporée le 15 mars 1859.)
—OFFICIERS—
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
CONFORMÉMENT aux statuts [illegible]
[illegible]
GEO. URQUHART, A. ROCHEREAU, O. W. BABCOCK, T. B. BLANCHARD, A. SCHREIBER, CHS. LAFITTE, M. PAYRO, PLACIDE FORSTALL, AUG. REICHARD, E. MILTENBERGER, W. B. SCHMIDT, J. TUYES.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

Avis spécial.
Aux Restaurateurs et Propriétaires de buvettes.
[illegible]

C. M. ZIMMERMANN & CO.
96 et 98 RUE CANAL.
[illegible]
Montres Américaines Waltham,
[illegible]
Bijoux et Argenterie Riches.
[illegible]

SACRIFICE.
Liquidation pour cause de départ.
F. MEUNIER,
91 ROYALE 91.
[illegible]

Avis au public.
[illegible]
JOS. H. DE GRANGE, Secrétaire.

Département des Finances.
[illegible]
LICENCES DE LA VILLE.
[illegible]
JOHN B. WALTON, Administrateur des finances.
[illegible]
G. R. SAUVINET.

Nouveau changement de domicile.
[illegible]

Avis.
[illegible]
AUGUSTE CARON.

Société commerciale.
[illegible]

Avis d'Association.
[illegible]
Vos Brothers.

Société Commerciale.
[illegible]
W. F. STOCKMEYER & CO.
[illegible]

Jackson, Kilpatrick & Henderson,
[illegible]

Société Commerciale.
[illegible]
E. MONTREUIL & CIE.

Dr. VINEY,
(De la Faculté de Paris,)
Rue St. Claude [illegible]

ALBERT PAUL & Co.,
ENCANTEURS.
[illegible]

Mme THIERRY,
[illegible]

G. L. FÈVRE,
168 Rue Royale 168
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS, [illegible]

J. SAGET, Armurier,
[illegible]

P. DEJAN,
Encoignure Dauphine et Quartier.
[illegible]

Water-Works. Water-Works.
C. L. CHAPOTEL.
[illegible]